Section des
Pyrénées Orientales

CAPL du 18 Juillet 2016 AFFECTATION LOCALE AU 01/09/16

Inspecteurs des Finances Publiques

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

FO DGFIP rappelle que le droit à mutation est un droit fondamental, et continue de revendiquer la mise en oeuvre de 2 véritables mouvements de mutations par an, au premier septembre et au premier mars, pour tous les Inspecteurs des Finances Publiques.

D'une manière générale il est clair que débuter la campagne de mutation à la mi décembre 2015, pour connaître les affectations locales définitives le 18/07/2016 témoigne du mauvais fonctionnement général de ce mouvement.

Hélas avec le 49 3 social constitué par PPCR, un signal fort est envoyé par le Premier Ministre.

Le droit à mutation est à terme menacé, avec comme seul principe de fonctionnement in fine : la mobilité forcée fonctionnelle et géographique !!!

PPCR est bien la nouvelle bombe atomique.

Les suppressions d'emplois nous connaissions.

Désormais, le pouvoir d'achat des inspecteurs va diminuer : merci PPCR !!!

La propagande de la DG consiste à dire que le net à payer sur la fiche de paye reste le même et qu'en revanche on cotise plus pour notre future pension.

Un magicien mal intentionné est passé par là.

Un petit tour de passe passe entre l'indemnitaire et les point d'indice et voilà …

La réalité pour le futur retraité sera un gain mensuel pour une pension complète de 31 € en catégorie A.

En contre partie nous séjournerons plus longuement dans certains échelons avec une perte de pouvoir d'achat à l'instant t venant du fait qu'avant réforme on serait passé à l'échelon supérieur plus vite avec les conséquences financières en découlant

Que dire du scandale de la prime de rendement que la DG serait bien inspirée de corriger.

On le sait un passage à l échelon supérieur ou pas n'est pas neutre sur le montant de cette prime.

L'inspecteur des Finances Publiques n'est pas le seul touché par cette baisse généralisée du Pouvoir d'Achat.

En effet tous les fonctionnaires seront touchés par PPCR et les catégories C et B encore plus durement.

Tout cela est incompréhensible!!!

Pourquoi le gouvernement veut il baisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires ?

Prenons un exemple dans la loi travail pour illustrer l'attitude de ce pouvoir.

La possibilité ouverte de payer moins cher les heures supplémentaires dans le privé va conduire à baisser le pouvoir d'achat des salariés.

Lorsque Jean-Claude MAILLY a posé la question suivante au Premier Ministre : Pourquoi le Gouvernement veut il baisser le pouvoir d'achat ?

Il n'a pas eu de réponse.

C'est pourquoi les salariés du privé, du public, et les agents de la DGFIP sont très en colère et agiront dès la rentrée à l'appel de leurs organisations syndicales.

Nous sommes aujourd'hui en deuil national et donc toujours en état d'urgence.

Mais voilà l'urgence sociale demeure.

Elle est un des éléments parmi d'autres de la problématique.

Le Gouvernement devra l'intégrer davantage dans sa réflexion.